



RANDONNEE
BOUAYE –SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
Date : 11 juin 2006

REGLEMENT DE LA RANDONNEE

Cette randonnée se déroule entre les commune de Bouaye et Saint-Sébastien sur Loire, sur un parcours un de **30 km bleu départ 09h30 piste de Belletre à Bouaye, arrivée vers 12h00 circuit de La Fontaine à Saint Sébastien sur Loire.**

Avant de participer à la randonnée vous devez vous inscrire au secrétariat **Tarif : 2euros**

INSCRIPTION

Patineur licencié dans un Club : présenter la licence ou un justificatif

Patineur non licencié dans un Club : se munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller datant de moins de six mois

D'autre part, les participants doivent :

Etre physiquement apte à faire du sport,

Savoir suffisamment bien patiner pour aller sur route,

Etre majeur, ou accompagné par un majeur, ou posséder une autorisation parentale.

EQUIPEMENT

Tenue de sport,

Patins en ligne ou traditionnels en bon état

Protections vivement conseillées

Port du casque obligatoire

ENCADREMENT

Dans chaque groupe (suivant son importance), il est prévu :

Un véhicule d'avertissement à l'avant

(un deux roues motorisé)

des cyclistes ou (et) des patineurs au centre

un véhicule de signalisation, de secours et de ramassage à l'arrière

CONSIGNES DE SECURITE

Se conformer au règlement de la randonnée après en avoir pris connaissance, et suivre toutes les indications des organisateurs,

Respecter les autres participants ainsi que les riverains,

Suivre toutes les indications des signaleurs aux carrefours,

Respecter le code de la route

Les patineurs devront toujours se trouver entre les véhicules accompagnateurs,

Les organisateurs pourront refuser la participation d'un patineur, s'ils ne le jugent pas apte à effectuer cette randonnée dans de bonnes conditions,

Tous manquements à cette réglementation feront l'objet d'avertissement envers le contrevenant, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la randonnée,

Plusieurs groupes pourront être formés selon le nombre et le niveau de patinage des participants

SOYEZ PRUDENTS N'oubliez pas que vous n'avez pas de frein

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve si la sécurité des participants ne pouvait être respectée (mauvaises conditions météo,...)